

Marie-Guite Dufay salue la mémoire de Paulette Guinchard

« Paulette était mon amie. Elle était « notre » Paulette tant le lien qui s'est tissé entre elle et tous ceux qui ont eu la chance de la côtoyer était fort. Aujourd'hui, le chagrin est immense.

Paulette Guinchard a durablement marqué la vie politique de notre Région. A Besançon, elle a contribué à la construction de l'intercommunalité et très tôt mis l'écologie au cœur de l'action politique. Au niveau national, ensuite, en tant que députée et Secrétaire d'État aux Personnes Âgées, elle a mis toute sa détermination, son dévouement et son énergie pour défendre la cause des personnes âgées, en menant des réflexions et réformes essentielles, dans le cadre du rapport « Vieillir en France » ou avec la création de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie.

Pendant tout ce parcours politique admirable, Paulette Guinchard a été guidée par la volonté acharnée de transformer la vie des gens, en particulier des plus fragiles. Ce parcours, totalement ancré dans les valeurs de la gauche sociale, porte également une marque très personnelle, en rupture avec les codes habituels de la politique : toujours accessible, modeste et naturelle avec son franc-parler, Paulette savait trouver des mots simples et compréhensibles par tous, même pour les sujets les plus complexes, en se posant toujours la question du sens. Ses qualités lui ont valu le respect de tous, y compris de ses adversaires.

Sensible à la place des femmes dans notre société, elle a également toujours veillé à rechercher et à pousser des femmes à la prise de plus de responsabilités.

Jusqu'au bout, elle a combattu la maladie avec les armes que nous lui connaissons : courage, lucidité et détermination, mais aussi avec l'amour sans bornes de Denis, son mari. Jusqu'au bout, elle a été dans la vie malgré ses souffrances, illustrant cette image qu'elle aimait tant rappeler : « peu importe la taille de la bougie, c'est la flamme qui compte et tant que la flamme est là, il y a de la lumière, de la vie... ».

Pendant toute sa vie, Paulette nous a beaucoup poussés à réfléchir et à repenser notre rapport au vieillissement. Sa décision ultime, le suicide assisté, que la loi de notre pays n'autorise pas, nous invite encore à réfléchir et à avancer pour mieux appréhender la fin de vie en toute dignité, en toute conscience et en toute liberté. Grande leçon de vie ! Admirable Paulette ! »

Marie-Guite Dufay adresse ses plus profondes condoléances à sa famille.